

# Projet de formation en art infirmier PROJET 600



RELANCE  
DE  
2015

## Qui peut participer ?

Les travailleurs de certains sous-secteurs relevant du secteur fédéral des services de santé, secteur privé.

## Quel est le principal avantage ?

Le projet offre la possibilité d'entamer des études en art infirmier en 3 années scolaires maximum tout en maintenant sa rémunération.

## Vous êtes intéressé(e) ?

- ✦ Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 mai 2015.
- ✦ Le dépliant d'information et les formulaires d'inscription sont à votre disposition chez votre employeur ou sur notre site

[www.finss-ifg.org](http://www.finss-ifg.org)



FONDS INTERSECTORIEL  
DES SERVICES DE SANTÉ

Ce Fonds est  
coordonné par

